



Seysssel le 5/12/2022

**OBJET : DELESTAGE ELECTRIQUE / HIVER 2022-2023 – complément et modificatif au courrier du 22 novembre**

**CONTACT : N.MEUNIER - 06 12 68 12 14 – [n.meunier@es-seysssel.com](mailto:n.meunier@es-seysssel.com)**

Madame, Monsieur le Maire,

A la suite de notre courrier du 22 novembre, nous venons préciser et modifier certains points d'organisation du délestage ayant évolué tout dernièrement. Cette modification intervient notamment à la suite d'une réunion avec la cellule interministérielle de crise et les différentes préfectures françaises.

Ces modifications portent sur les heures d'informations nationales en J-1 et les modalités d'information auprès des clients résidentiels. Les éléments modifiés par rapport à notre premier courrier sont surlignés en jaune dans le détail des procédures qui vous sont présentées.

De manière très opérationnelle, voici le déroulé de la communication d'ESS **envers les collectivités** :

- J-3, information nationale et publique d'un signal Eco Watt Rouge par RTE
- J-3, lancement d'une communication mail d'ESS vers les collectivités afin de signifier le risque de délestage et les éco-gestes à mettre en œuvre
- J-1, **15h** confirmation par RTE du délestage (jour rouge) en jour J auprès d'ESS
- J-1, **17h** confirmation du plan de délestage par ESS : envoi d'un mail d'ESS aux collectivités impactées par le délestage, ou dont le territoire est impacté par le délestage, et envoi d'un SMS aux représentants des collectivités ayant un contrat concerné par le délestage
- J à l'heure H : délestage

De manière très opérationnelle, voici le déroulé de la communication d'ESS **envers les clients résidentiels** (clients BT inférieur à 36kVA).

- J-3, information nationale et publique d'un signal Eco Watt Rouge par RTE



- J-3, lancement d'une communication mail par ESS vers la clientèle afin de signifier le risque de délestage et les éco-gestes à mettre en œuvre
- J-2, prise de contact avec les clients PHRV (patients à hauts risque vital) afin de vérifier l'organisation qu'ils pourront avoir
- J-1, 15h confirmation par RTE du délestage (jour rouge) en jour J
- J-1, 17h confirmation du plan de délestage par ESS : appel des clients PHRV (patients à hauts risque vital) afin de confirmer l'organisation qu'ils pourront avoir. Si aucune solution n'est envisageable, un transport en zone médicalisée pourra être demandée aux services d'urgence.
- J-1, 17h le site internet [www.es-seyssel.com](http://www.es-seyssel.com) disposera d'une page internet dédiée listant les rues impactées par le délestage pour chaque commune et seront précisés les horaires de la période de délestage. La communication nationale étant centralisée sur [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr), un lien depuis ce site sera donné vers le site internet d'ESS.
- J, 10 minutes avant la coupure, envoi d'un SMS aux usagers concernés : « **IMPORTANT : Délestage régional en cours (coupure alimentation) de 2h maximum. Cette opération est indépendante de notre volonté.** »
- J à l'heure H : délestage

De manière très opérationnelle, voici le déroulé de la communication d'ESS envers **les clients gros professionnels** (clients BT supérieur à 36kVA et HTA) et **petits professionnels** (clients BT inférieur à 36kVA).

- J-3, information nationale et publique d'un signal Eco Watt Rouge par RTE
- J-3, lancement d'une communication mail par ESS vers la clientèle afin de signifier le risque de délestage et les éco-gestes à mettre en œuvre
- J-1, 15h confirmation par RTE du délestage (jour rouge) en jour J
- J-1, 17h confirmation du plan de délestage par ESS : envoi par ESS d'un SMS et mail aux clients concernés
- J à l'heure H : délestage

Après un récent échange avec la Préfecture, notre astreinte restera en contact permanent avec les services du centre opérationnel de décision et sera en contact avec vos services au besoin.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'informations.

Conscient de la situation exceptionnelle que nous connaissons, je vous renouvelle l'implication et la disponibilité d'Energie et Services de Seyssel à vous fournir le maximum d'information que nous sommes en mesure de vous apporter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Nicolas Meunier**

**Président du Directoire**

MEUNIER N.